

Demande de travaux photographiques



Date de la demande : / /20

1. DEMANDEUR

Nom et Prénom		
Adresse		
Code postal		
Localité		
Adresse électronique	N° de téléphone	N° lecteur aux
	fixe:	Archives du Jura:
	ou	
	portable :	

2. MOTIFS DE LA DEMANDE

Description détaillée et obligatoire du motif

Nota:

- seules sont recevables des demandes de reproduction d'originaux pour publication papier ou en ligne et/ou exposition papier ou en ligne, ou conférence

3. DOCUMENT(S) A REPRODUIRE

Cote du document	page ou folio si registre	passage ou détail (à préciser)

s'il y a plus de 5 documents, joindre une liste reprenant ces trois critères

4. TYPE DE PHOTOGRAPHIE

Fourniture de fichier numérique

Format de fichier numérique souhaité :	Résolution souhaitée selon utilisation		
Jpeg	150 Dpi (définition moyenne)		
	300 Dpi (haute définition)		
Autre (selon possibilité) :	autre (selon possibilité):		
prise de vue (coût unitaire) : 2,50 € +			
Modalité de fourniture de la ou des vue(s) numérique(s) effectuée(s)			
Gravage de la vue ou des vues sur CD (préconisé) CD forfait par support : 2,5 €	Envoi gratuit par téléchargement (1 seul envoi, 2 Go max) ou à l'adresse électronique du demandeur (1 seul envoi		
Gravage de la vue sur disque externe neuf fourni par les Archives de capacité adaptée au volume des données (coût : cf. tarifs)	3Mo max) ou sur disque dur externe transmis sous emballage fournisseur clos par le demandeur : 0 €		

(Spécifications à faire connaître au photographe : les préciser ici ou joindre l'atelier de photographie au 03.84.47.41.28

Fourniture de tirage sur papier photographique d'après vue numérique

Le coût comprend la prise de vue (2,5€) et le tirage

tirage A4 noir et blanc (coût unitaire) : 4 €	tirage A3 noir et blanc (coût unitaire) : 5 €
tirage A4 couleur (coût unitaire) : 5€	tirage A3 couleur (coût unitaire) : 6€
tirage n. et bl. de 43 x 29,7 à 100 x 29,7cm	tirage couleur de 43 x 29,7 à 100 x 29,7cm
(coût unitaire) : 10€	(coût unitaire) : 12€

(Autre prestation photographique : voir auprès du président de salle et de la photographe des Archives).

5. RECEPTION (envoi de CR-R, disque externe ou de tirage papier)

Adresser par la poste au demandeur (coût du port facturé au tarif postal en vigueur)	Tenir à disposition en salle de lecture des
avec A/R et assurance R1 (coûts facturés aux tarifs en vigueur)	Archives du Jura, impasse des Archives, 39570 Montmorot

6. FACTURATION

Adresse de facturation identique à celle du demandeur	
Adresse de facturation autre que celle du demandeur	Préciser le nom et l'adresse du payeur :

Signature du demandeur

Avis des Archives du Jura

Pour le Président du Conseil départemental du Jura et par délégation, Patricia Guyard